



Édito du maire

Chères Landiranaises, chers Landiranaïs,
« *La lecture est une porte ouverte sur un monde enchanté* », écrivait François Mauriac.

Un livre est un trésor qui nous parle du passé ou du présent, voire du futur et active notre imagination, invite notre esprit à s'évader et à rêver dans des univers multiples.

À l'époque du tout image et de la télévision omniprésente dans les foyers, le livre reste un objet dont on ne peut se priver et qu'il faut apprendre à domestiquer, à aimer et à fréquenter dès le plus jeune âge.

Que vous preniez vos vacances pendant l'été ou qu'au contraire vous soyez de celles ou ceux qui continuent à travailler ou tout simplement que vous soyez maître de votre temps, voici sept bonnes raisons de lire : s'évader, rêver, apprendre, s'enrichir, se cultiver, se divertir, partager.

Que vous soyez allongé sur la plage, bien calé dans un gros fauteuil ou adossé à vos oreillers, vous voici prêt à vivre l'aventure de la lecture. Alors n'hésitez pas à franchir la porte de la bibliothèque ou à pousser celle d'une librairie.

À chacun son livre ... bonne lecture à tous et bonnes vacances.

Bien à vous.
Jean-Marc Pelletant

La Clef Bleue vous informe qu'un nouveau professeur de chant assure dorénavant les cours. Merci aux parents d'inscrire leurs enfants le plus tôt possible.



Avis aux amateurs

La Clef Bleue recherche des hommes qui souhaitent participer au club de théâtre. Messieurs, n'hésitez pas à venir vous mesurer sur scène.



102 ans à MENON

La Municipalité a tenu à fêter le 20 mai 2011 les cent deux ans de Madame Lucia Besnard.

Arrivée depuis 2010 à Menon chez ses enfants, M^{me} et M. Bibens, c'est avec beaucoup d'émotion que nous sommes réunis autour de Madame Lucia Besnard pour lui faire part de notre affection et de notre respect.

Depuis le début du XX^e siècle, l'espérance de vie s'est accrue de manière importante mais il n'en reste pas moins que 100 est un chiffre symbolique puisque elle a traversé tout le XX^e siècle et en ce sens elle demeure un témoin privilégié et précieux de notre histoire contemporaine : les deux guerres mondiales, la belle époque, le krach boursier de 1929, la naissance de l'automobile, de la télévision, du réfrigérateur, de la machine à laver, etc.

AGENDA

- ▶ **14-15 août** : Fête à Menon

- ▶ **9 & 10 septembre** :
Festival jeune public

- ▶ **9 septembre** : 21 h - Scène d'été :
La Compagnie Gueille ferraille

- ▶ **18 septembre** : Vide grenier
de *La Clé Bleue*

Pour le vide-grenier, merci de vous inscrire le plus rapidement possible auprès de Anne-Marie Pelletant 05 56 62 51 15

Sommaire

2 à 4 Vie municipale : Conseil municipal jeunes - Un sixième panneau d'affichage - Une nouvelle aire de pique-nique - Scènes d'été à Landiras - Prévision investissements 2011 - Quelques décisions du Conseil municipal du 28 mars 2011 - Quelques décisions du Conseil municipal du 21 avril 2011

5 Cadre de vie : Composter - Cris et chuchotements - Développement durable - Inscriptions pour PAC EUREKA - Planning tri sélectif Landiras

6 & 7 Vie associative : Bibliothèque : « Lire et écrire » - Les associations de Landiras se mobilisent pour les enfants - Les CM2 en formation - Carnaval - Les festivités du jumelage 2011 - Cours d'occitan à Landiras - Le Rayon Vert

8 Pratique - Divers : Un centre équestre ouvre ses portes à Landiras - Notre commune recèle des espèces protégées

Conseil municipal jeunes

Le 29 avril dernier, les membres du conseil municipal jeunes se sont réunis dans la salle du conseil pour mettre en commun les projets déjà évoqués par les différentes commissions. À la fin de la réunion, ils ont décidé de se retrouver quelques jours plus tard, le 6 mai, sur le parcours de santé afin d'étudier le terrain pour un projet en cours.

Au cours de cette sortie ils ont pu répéter *La Marseillaise* qu'ils ont ensuite chantée avec cœur lors de la cérémonie du 8 mai 2011.



Scènes d'été à Landiras

Après la prestation le 24 juin de la compagnie *Smart Cie* dans l'univers et l'imagerie du cirque et les trois pièces présentées le 4 juillet par *Acta Est Fabula*, la municipalité a le plaisir de vous inviter le **9 septembre 2011**, lors du festival jeune public animé par les associations de Landiras, au troisième spectacle des Scènes d'été qui se déroulera dans la Commune.

La Compagnie *Gueille-ferraille* utilisera l'église de Landiras à 21 h pour « embarquer le public dans une promenade sensible, un brin nostalgique. Ce sera juste un poème, l'esprit d'un lieu et d'une époque... pas si lointaine. En effet, Vincent Macias et Pauline Dupouy ont collecté des histoires et des photos auprès des anciens du quartier d'Inso dans les landes girondines.

Ils utilisent ce matériau sur scène pour le faire dialoguer avec leur univers. Le musicien et la plasticienne sont aussi acteurs de l'évocation par leur présence, leur voix et l'émotion qui s'en dégage. Dans ce spectacle se croisent les souvenirs d'enfance, la beauté de la nature, la rudesse du travail, le potager de nos grands-mères et les airs d'accordéon du bal de la Saint Blaise ».

Un sixième panneau d'affichage dédié aux associations installées dans la commune



Après Artigues, Maron, Manine, Menon et Les Loups, un nouveau panneau d'affichage est à la disposition des associations à Grand Boiste, afin d'informer les habitants de ce quartier, des différentes manifestations proposées par celles-ci.

La municipalité a également installé deux panneaux d'information supplémentaires, l'un sur la route de Balzac, à l'entrée du village, l'autre au parking des écoles, afin de mieux informer les habitants sur les événements qui se déroulent sur la commune. Ils complètent ceux déjà implantés, l'un sur la route de Langon, l'autre sur celle de Podensac, aux Jeamnets.

Une nouvelle aire de pique-nique

Notre village est un lieu de passage de nombreux touristes tout au long de l'été, venus découvrir les châteaux et leurs vignobles et apprécier la douceur de ce coin de Gironde.

Il était donc important pour la commune de leur offrir un lieu de détente sur la route de leurs vacances. C'est chose faite avec la nouvelle aire de pique-nique installée au bois de la Houn, qui vient compléter celle déjà existante d'Artigues, à côté du lavoir.

Quelques aménagements restent à réaliser, en particulier la plantation d'arbres pour l'ombrage ...



Prévision investissements 2011 - Dépenses (en euros)

Travaux cimetière (Columbarium, cases, banc, plots).....	11 500	Travaux salle des Fêtes (salle danse).....	10 000
Travaux voirie rurale	39 200	Acquisition matériel mobilier	78 000
Nivellement piste, aménagement chemin piétonnier Menon, reprofilage bas-côtés rue R. Dagut et réserve pour divers		Imprimante scanner et 4 écrans plats, véhicule service technique, plaquettes texto pour panneaux, châssis remorque	
Atelier municipal	3 000	Acquisitions foncières	61 000
Table de construction ateliers, réfection des cylindres clés		Achat parcelle H2305 Menon, supp pour acquisitions futures	
Travaux éclairage public	25 000	Aménagements sur terrains communaux	11 840
Éclairage public Poumeys, Jeamnets, rue du Stade, Menon sud et supplément pour rue H.Laval		Crédits annulés et portés au prog N° 124	
Travaux église	21 700	Aménagement aire de pique-nique	20 000
Rénovation plafond, restauration de la toile marouflée, soubassement chœur et absidioles en pierre de taille		Tables, bancs, corbeilles, baconnières, aménagement clôture	
Travaux stade municipal	18 000	Travaux église restauration nef et bas côtés	3 000
Arroseur falcon, parreballon, raccordement compteur		Abribus Pitchou	4 500
Aménagement espaces publics	62 000	Restructuration de la mairie	336 000
Rue R. Dagut, plaques, signalisation rue Dutrénit, barrière stationnement place, bordures massif, ferronnerie Menon, balconnière entrée commune + amenée réseau Jeamnets		2 ^e tranche, Installation audio vidéo projection salle du conseil	
Travaux groupe scolaire	60 000	École numérique rurale	5 000
Poignée pour hotte, support assiette plaque, sous bassement cuisine, passage couvert, classes maternelle et élémentaire		Tableau numérique supplémentaire et 3 ordinateurs portable	
Signalisation	8 500	Réaménagement rue H. Laval	492 500
Marquage au sol RD 116 et RD 11 et signalisation au sol Menon, réserve pour divers		Estimation remise par AZIMUT : installation chantiers, trottoirs rues H. Laval + enrobé de chaussée rue H. Laval	
		Travaux réseaux eaux pluviales rue H. Laval	68 200
		Réhabilitation ancien immeuble Cami	30 000
		Réhabilitation hangar Menon	40 000
		TOTAUX INVESTISSEMENTS 2011	1 385 260

Quelques décisions du Conseil municipal du 28 mars 2011

► Approbation du compte administratif 2010 -

Assainissement

L'excédent de l'exercice 2010 est de 39 396,96 € ; comme l'excédent antérieur était de 139 400,74 €, le résultat de clôture cumulé 2010 est de 178 797,70 €.

En investissement, le total des dépenses réalisées se monte à 29 651,15 € et celui des dépenses à 365 634,99 €. Le résultat de l'exercice positif de la section d'investissement 2010 est de 335 983,84 €. Compte tenu du résultat négatif de l'exercice antérieur de 226 446,76 €, le résultat comptable cumulé ressort avec un excédent de 109 537,08 €.

► Affectation du résultat 2010 - Assainissement

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 178 797,70 €. Le besoin réel de financement en investissement s'élève à 143 962,92 €. Le conseil municipal décide d'affecter une partie du résultat à la couverture de ce besoin et de reporter le solde (34 834,78 €) à la section de fonctionnement du budget 2011.

► Vote du budget assainissement 2011

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 185 187,78 €. Les recettes tiennent compte d'un excédent de fonctionnement reporté de 34 834,78 €.

En section d'investissement, les dépenses se montent à 406 030 € y compris 253 500 € de restes à réaliser ; les recettes s'équilibrent à 406 030 € en tenant compte du solde d'exécution positif reporté de 109 537,08 € et aucun reste à réaliser. Les restes à réaliser en dépenses d'investissement sont essentiellement liés aux travaux d'assainissement de la rue H. Laval, travaux qui avaient été budgétisés en 2010 mais qui ne seront réalisés qu'en 2011.

► Signature du marché de renouvellement du réseau des eaux usées et eaux pluviales de la rue Henri Laval

M. le Maire, entouré des membres de la commission d'appel d'offres et du cabinet SOCAMA a désigné le groupement d'entreprises SOC CGETP titulaire du marché pour un montant de 197 998,10 € HT soit 236 805,73 € TTC.

Le conseil municipal prend acte que les travaux spécifiques au réseau d'eaux usées s'élèvent à 140 988,10 € HT soit 168 621,77 € TTC et ont été portés au budget 2011 « Assainissement Landiras » ; alors que les travaux spécifiques au réseau d'eaux pluviales, s'élevant à 57 010,00 € HT soit 68 183,96 € TTC seront inscrits en proposition du budget 2011 de la Commune de Landiras.

► Subventions communales 2011

Association Départ Grande victimes et rescapés.....	80 €
Association Parents d'Élèves Landiras.....	500 €
Association sport la Fraternelle.....	13 000 €
Les Amis de l'Église.....	500 €
C.I.V.A.L.....	10 000 €
Comité de jumelage Landiras / Dippach.....	4 000 €
Comité des Fêtes Menon.....	1 500 €
C.L.A.A.A.L.....	5 000 €
Gym Land.....	500 €
Jardins de tomates.....	1 000 €
La Clef Bleue.....	12 000 €
La Festive.....	4 000 €
Rayon Vert Landiranaï.....	500 €
Union Propriétaires Chasseurs.....	750 €
USEP Landiras.....	9 000 €
Alternatives aux pesticides.....	700 €
KRISKA AND CO.....	1 000 €
sous-total.....	64 030 €

Subventions hors commune

Société Protectrice des animaux de Bordeaux.....	230 €
Association Mission locale 2 rives.....	244 €
Association Com. Prisonniers guerre gde.....	100 €
Foyer Socio-éducatif du collège de Podensac.....	400 €
Secteur Pastoral Podensac.....	153 €
Collège de Podensac.....	900 €
Prévention routière.....	70 €
Amicale des Pompiers de Langon.....	100 €
Sous-total.....	2 197 €

► Partenariat éclairage public du SDEEG

En raison de la loi d'orientation de la politique énergétique (loi POPE) des subventions vont être attribuées aux communes ayant programmé des travaux générant des économies d'énergie. Les collectivités doivent justifier de 20 GigaWh cumac d'opérations d'économie d'énergie (soit le remplacement de 3 125 luminaires), ce qui ne peut être le cas de la seule commune de Landiras. Compte tenu du niveau très élevé de ce seuil, le SDEEG propose de mutualiser ce dispositif en étant la plateforme d'obtention et de valorisation des CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) pour les collectivités girondines en matière d'éclairage public. La commune de Landiras est favorable à ce partenariat.

► Rénovation classes primaire et maternelle - Enveloppe financière et mise en concurrence

Dans le programme engagé de rénovation de l'école, il reste une classe de l'école élémentaire à réhabiliter et une classe de l'école maternelle à repeindre.

Rappel : l'an passé le FDAEC avait été destiné aux travaux scolaires. M. Alvaro, maître d'œuvre, a estimé à 24 400 € HT (soit 29 182,40 € TTC) le montant de cette opération et M. le Maire est autorisé à procéder à la mise en concurrence réglementaire en vue de la passation des marchés.

► Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux 2011

Cette demande de dotation doit bénéficier aux travaux de la 2^e tranche de la restructuration de la mairie. L'estimation de ces travaux se monte à 272 020 € HT soit 325 347,88 € TTC financés comme suit : DETR (35 % du coût total HT) : 95 207 €, autofinancement communal sur montant TTC : 230 140,88 €.

► Signature d'une convention avec la DFCI de Landiras pour l'utilisation d'un véhicule communal

Suite à la demande du Président de la DFCI, M. le Maire et le conseil municipal acceptent qu'un véhicule communal puisse être prêté à la DFCI pour tracter la remorque dont l'association vient de faire l'acquisition dans le cadre des actions de défense incendie et suivant les modalités inscrites dans une convention.

► Attribution de la bourse au permis de conduire

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une bourse au permis de conduire pour un jeune landiranaï dont le dossier a été décrété recevable par la commission « École-Jeunesse et Sports - Vie associative ».

► Versement d'une subvention à l'association *Le bouzig preignacais*

Le conseil municipal accepte d'attribuer une subvention de 250 € suite à la demande de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique *Le Bouzig Prégnacais* pour la construction de deux pontons sur les bords du Ciron favorisant la pratique du loisir pêche aux personnes à mobilité réduite. Ils ont d'autre part demandé une subvention à la CDC qui leur a accordé 2 000 € soit l'équivalent d'un ponton.

Quelques décisions du Conseil municipal du 21 avril 2011

► Adoption du compte administratif 2010

Les dépenses réalisées de la section de fonctionnement s'élèvent à 1 179 886,40 €, alors que les recettes se montent à 1 619 688,28 €.

Soit un excédent de l'exercice 2010 de 439 801,88 €. L'excédent antérieur reporté étant de 868 731,66 € le résultat de clôture cumulé 2010 est de 1 308 533,54 €.

Les dépenses réalisées en section d'investissement s'élèvent à 744 328,12€, alors que les recettes se montent à 479 115,51 €. Soit un résultat de l'exercice négatif de la Section d'investissement de 265 212,61 €.

Compte tenu du résultat positif de l'exercice antérieur de 145 863,68 €, le résultat comptable cumulé ressort avec un déficit de 119 348,93 €.

► Affectation du résultat 2010 de la commune

Résultat de la section de fonctionnement à affecter : excédent de l'exercice 439 801,88€ + excédent de l'exercice antérieur 868 731,66€ soit un excédent à affecter de 1 308 533,54 €.

Besoin réel de financement de la section d'investissement : déficit de l'exercice 265 21,61 € - un excédent reporté de l'exercice antérieur de 145 863,68€ soit un déficit à reporter de 119 348, 93 €.

Les dépenses d'investissement engagées non mandatées se montent à 595 531,00 € alors que les recettes restant à réaliser se montent à 501 285,00 € ; soit un solde des restes à réaliser de 94 246,00 €. Le besoin réel de financement de la section d'investissement s'élève donc à 213 594,93 €.

► Vote des 3 taxes

La commission des finances a décidé que les taux des « taxes directes locales » de Landiras subiraient une augmentation de 2 % en 2011. Ils seront donc les suivants :

	Taux 2010	Taux 2011	Taux plafonds à ne pas dépasser
Taxe d'habitation	8,47	8,64	58,85
Foncier Bâti	15,08	15,38	61,90
Foncier Non Bâti	46,27	47,20	128,07

L'augmentation espérée des recettes s'élèvera à 10 688 € pour un produit total attendu de 546 427 € (produit de 2010 = 517 277 €) ; étant donné que les bases ont progressé, la recette réelle supplémentaire sera d'environ 29 000 €.

► Fixation de l'enveloppe financière pour les travaux des rues H. Laval et des Frères Bordes

Il paraît plus pertinent de regrouper les travaux de la rue des Frères Bordes et ceux de la rue H. Laval dans le même programme d'investissement. Il faut donc modifier l'intitulé de l'opération N° 441 qui désormais s'appellera « Aménagement des rues Henri Laval et des Frères Bordes », et fixer l'enveloppe financière à 411 660 € HT soit 492 345,36 € TTC (avec 72 609 € TTC pour la rue des Frères Bordes, non compris l'enrobé).

► Fixation de l'enveloppe financière des travaux 2^e tranche mairie

Le projet des travaux de la 2^e tranche de la mairie est identique à celui qui a été présenté en commission aux élus, excepté le projet de rampe extérieure que l'architecte des bâtiments de France souhaite plus traditionnelle et de style Louis Philippe. Une rampe en fer forgé a été proposée et l'avis des bâtiments de France est revenu favorable.

M. Alvaro, architecte maître d'œuvre a estimé à 237 300 € HT soit 283 811 € TTC les travaux de la 2^e tranche de la mairie. Le

conseil municipal fixe cette enveloppe financière et autorise le maire à procéder à la publicité ainsi qu'à la mise en concurrence réglementaire en vue de la passation des marchés relatifs à ces travaux.

► Révision enveloppe financière des travaux des classes maternelle et primaire

Il est proposé d'ajouter aux projets de rénovation de deux classes dont l'enveloppe financière a été arrêtée par délibération du 28 mars 2011, la réfection du plafond de la salle du dortoir de la maternelle. L'enveloppe financière antérieure s'élevait à 24 400 € elle passe à 27 900 € soit 33 368,40 € TTC.

► Approbation du rapport sur le principe de la délégation du service public de l'assainissement collectif de Landiras

Le contrat d'affermage de l'assainissement collectif arrivant à échéance le 31 mars 2012, le conseil municipal doit approuver le rapport établi par M. CHAUR pour poursuivre l'étude qui lui a été demandée sur la reconduction d'un nouveau contrat d'affermage de l'assainissement collectif ou sur une mise en régie. Ce rapport fait l'analyse de l'état actuel du service et de son évolution probable et donne le descriptif des différents modes de gestion et les éléments pour le choix d'un mode de gestion.

M. le Maire est autorisé à procéder à l'appel à candidatures en vue de la délégation éventuelle du service public de l'assainissement collectif de Landiras.

► Signature convention pour l'effacement du réseau téléphonique rue du stade

Le projet de dissimulation du réseau téléphonique du stade par France Télécom se monte à 822 € HT soit 983,11 € TTC, à la charge de la commune. Cette estimation sera accompagnée d'une convention bipartite avec France Télécom définissant les modalités techniques et financières de l'opération.

► Versement de subventions communales supplémentaires

L'association *Landiras et son histoire* recevra une subvention de 1 000 € pour l'achat de documents divers et des frais de présentation pour le lancement du livre.

ADELFA, association de lutte contre la grêle, recevra 200 €.

La classe de Première Bac Pro CGEA du lycée agricole Armand Fallières de Nérac où est inscrit un jeune landiranaise recevra 100 € pour un séjour culturel en Angleterre.

Le collège de Podensac et « Les experts Podensac Environnement » où sont inscrits deux jeunes landiranaise recevront 200 € pour un projet d'étude de l'atmosphère Calisph'air, piloté par le Centre National d'Études Spatiales à Toulouse.

► Vote du budget 2011

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 768 666 €, en tenant compte d'un excédent de fonctionnement reporté de 1 094 938,61 €.

La section d'investissement prévoit 2 268 782 € de dépenses, y compris 595 531 € de restes à réaliser et d'un solde négatif de 119 348,93 €.

Les recettes attendues en investissement se montent à 2 268 782 €, y compris 501 285 € de restes à réaliser.

(voir le tableau du projet des nouveaux investissements p2

Composter :

un geste pour la nature et le portefeuille



La Communauté de communes de Podensac a décidé la mise en place d'une redevance incitative en ce qui concerne les ordures ménagères, le but étant de réduire au maximum les déchets non valorisés.

En parallèle à la pesée embarquée qui commence en juillet (bac à puce bordeaux pour les ordures ménagères, bac vert pour le recyclage), la CdC propose l'achat de composteurs au prix de 10 euros, afin de valoriser les déchets organiques et réduire le volume et le poids de ce qui finira dans le bac à puce, donc de réduire la facture pour chaque foyer.

Pour obtenir un composteur il faut se faire inscrire au secrétariat de la CdC : 05 56 76 38 00 ou par mail : contact@cc-podensac.fr

Ce qui est compostable :

mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciure, copeaux, papier journal (en petite quantité), plantes d'intérieur, épluchures (hors agrumes), coquilles d'oeufs (écrasées), marc de café, filtre en papier, fânes de légumes, fruits et légumes abîmés, laitages, croûtes de fromages, restes de viandes, tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, ...

À éviter : plantes malades, mauvaises herbes déjà en graines...

Notre commune recèle des espèces protégées

De nombreuses espèces animales et végétales protégées, parfois discrètes, rares ou familières peuplent nos jardins, nos forêts et nos champs. Toutes sont utiles au bon fonctionnement de nos écosystèmes. Elles sont protégées à des degrés divers (voir le site internet indrenature.net).

On peut en faire un inventaire à la Prévert : orchidées, martinets, hirondelles, bergeronnettes, rouges-queues et rouges-gorges, salamandre tachetée, rainette verte, certaines vipères et couleuvres, chauves-souris, hérisson, écureuil roux, vison d'Europe...

Si vous trouvez un animal sauvage en détresse :

Cris et chuchotements : respecter son voisinage

Le bruit de voisinage est défini comme tout bruit portant atteinte, dans un lieu public ou privé, à la tranquillité du voisinage. La loi distingue trois types de bruit de voisinage :

■ Bruits domestiques provoqués par : un individu (cris, chants...), un objet (tondeuse, instrument de musique...), un animal.

■ Bruits résultant d'une activité professionnelle, sportive, culturelle ou de loisir, organisée de façon ponctuelle ou soumise à autorisation.

■ Bruits provenant de chantiers (marteaux-piqueurs et autres engins) et d'infrastructures de transport (autoroute, avion...)

L'infraction est constituée dès lors que le bruit cause un trouble anormal de voisinage et ce, même si la tranquillité d'une seule personne est troublée. Toute personne doit nécessairement tolérer de la part de ceux qui l'entourent une certaine dose de désagrément inhérent au voisinage. Il y a cependant un seuil au-delà duquel ces désagréments ne sont plus supportables, c'est ce que les juges appellent « les limites des inconvénients normaux du voisinage ». C'est le franchissement de

cette limite qui amène les juges à accorder la réparation du trouble.

L'infraction peut être commise à n'importe quel moment de la journée. On parle de bruit diurne lorsqu'il se produit durant la journée entre 7 heures et 22 heures et de bruit nocturne lorsqu'il apparaît entre 22 heures et 7 heures.

À Landiras, et par arrêté municipal, les travaux bruyants (tondeuse, bricolage extérieur...) sont autorisés selon les horaires suivants :

- jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h 30
- samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- dimanches, jours fériés : 10 h à 12 h



D'après service-public.fr

Code de l'environnement : article L571-1 - Code général des collectivités territoriales : articles L2212-1 à L2212-10 - Code de la santé publique : articles R1334-30 à R1334-37

Développement durable

Plus de contraintes pour les propriétaires Loi N° 2010-788 du 12 juillet 2010. Parmi les mesures de la loi pour l'environnement dite « Grenelle 2 », celles concernant les bâtiments existants (habitation et immobilier industriel) ont pour objectif de réduire les consommations d'énergie de 38 % d'ici à 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, toute petite annonce (internet, journal, agence...) de vente ou location d'un bien immobilier doit comporter sa performance énergétique.

À partir du 1^{er} janvier 2012, et dans un délai de 5 ans, un audit énergétique devra être réalisé dans les grandes copropriétés comportant plus de 50 lots (logements, commerces...) construites avant le 1^{er} janvier 2001.

Dans les autres cas, le diagnostic de performance énergétique suffira.

Ces obligations ne visent que les immeubles équipés d'une installation collective de chauffage ou de refroidissement.

Dans ces mêmes copropriétés, un plan d'économie d'énergie ou un contrat de performance énergétique devra être inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale des copropriétaires.

À signaler également l'obligation de produire, à compter de 2011, un diagnostic d'assainissement en cas de vente d'un logement non raccordé au-tout-à-l'égout.

► contactez les gardes nature du Conseil général, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (05 57 74 33 15), la Fédération des chasseurs de la Gironde (05 57 88 57 00), un vétérinaire, ou une association telle que *Alca Torda* près de Mont-de-Marsan (0810 521 040).



- méfiez-vous des serres, griffes, becs, dents... : manipulez l'animal avec des gants et enveloppez-le dans un tissu épais
- placez-le dans un carton fermé avec des aérations et du papier absorbant au fond
- ne le gavez pas, ne le forcez pas à boire

Attention : les faons de chevreuils, les jeunes oiseaux trouvés au sol ne sont presque jamais abandonnés. Mieux vaut s'éloigner des premiers ou mettre les seconds hors de portée des prédateurs.

Bibliothèque : Lire élire

69 bibliothèques de Gironde ont participé à l'animation « Lire élire » organisée par la BDP du conseil général. 1 614 jeunes lecteurs se sont rendus dans les isoïors pour participer au vote et sélectionner leur livre préféré dans l'une des catégories en lice : orange, jaune, vert ou bleu.

À Landiras, le samedi 21 mai, la bibliothèque accueillait deux acteurs de la compagnie *Enchantier* théâtre, qui ont lu des extraits des ouvrages des sélections orange et verte. Une autre manière d'ap-



précier la lecture pour les jeunes auditeurs qui ont clôturé la séance par une causerie littéraire au cours de laquelle ils ont défendu... ou critiqué les six livres proposés.

Le mercredi 25 mai, un dépouillement partiel a eu lieu présidé par Monsieur le maire, les petits électeurs ont comptabilisé consciencieusement les bulletins déposés dans l'urne.

Les 40 inscrits sont venus voter dans la semaine du 23 au 28 mai et ont reçu un « chèque-lire » de 10 euros à dépenser dans une des librairies de la région.

Résultat du vote « Lire et élire » pour Landiras :

De 6 ans à 14 ans, répartis en quatre catégories selon leur affinité de lecture.

Un résultat qui est à l'image de celui de la Gironde, les livres préférés ont été : *Hunger games* avec 66 % des suffrages ; un loup à la maison, 57 % ; les clefs de Babel 45 % et enfin, véritable plébiscite, les souvenirs de Mamette avec 72 %.

Tous ces livres sont disponibles à la bibliothèque.

<p>Jaune : 9 votants</p> <p>Un loup à la maison : 7</p> <p>Les 3 vœux de Molosse : 2 L'heure du facteur : 0</p>
<p>Bleu : 18 votants</p> <p>Les souvenirs de Mamette : 15</p> <p>Le roi des sables : 2 Les indiens : 1</p>
<p>Vert : 8 votants</p> <p>Les clefs de Babel : 6</p> <p>Le journal de Peter : 2 Passeuse de rêves : 0</p>
<p>Orange : 5 votants</p> <p>Hunger games : 4</p> <p>Le chagrin du roi mort : 0 Blog : 0</p>

Les CM2 en formation

Durant les vacances de la Toussaint 2010, le CMJ avait bénéficié d'une formation Premier secours, dirigée par un sapeur-pompier professionnel.

Madame Croner, professeur de CM2, qui a aussi participé à une session de formation avec sa commission, décide début mars de l'adapter pour sa classe car cela entre dans le programme du cycle 3. Le pompier s'est à nouveau rendu disponible pour les CM2 et a montré, sous forme de jeux de rôles, les bonnes attitudes à adopter face à des situations d'urgence



ainsi que les premiers gestes qui sauvent. Les CM2, divisés en trois groupes de dix ont beaucoup apprécié cette demi-journée qui leur a apporté un nouveau savoir... et qui sait, peut-être une nouvelle vocation ?

Les associations de Landiras se mobilisent pour les enfants

Cette année, le forum des associations est remplacé par le 1^{er} Festival jeune public qui se tiendra les 9 et 10 septembre.

Vendredi 9 septembre

Dans l'après-midi, *Jardins de tomates* aideront les enfants de l'école à ramasser les tomates et à préparer l'exposition du lendemain.

En soirée, le groupe *Gueille Ferraille* se produira, dans le cadre des scènes d'été, dans l'église Saint-Martin. Le spectacle sera suivi d'un son et lumière autour de l'église organisé par *la Festive* avec un texte sur un texte narant l'histoire de Landiras.

Un dîner traditionnel sera proposé par *la Menonnaise* (volailles à la ficelle, garbure, légumes du potager, etc...).

Samedi 10 septembre

Différents ateliers et animations seront proposés aux enfants et aux parents :

- Parade d'artistes de rue par *la Clef Bleue*,
- Organisation d'un baby foot géant par *la Fraternelle* ;
- Exposition et concours d'épouvantails par *Jardins de Tomates* ;
- Tenue de stands kermesse par *l'APE* ;
- Jeux de piste autour de l'église par *les Amis de l'Église* ;
- Apprentissage de canevases, couture, tricot et constructions de cabanes et tipis en fougères, explications sur le gemmage par *le Rayon vert* ;
- Visite et explications de la « tiourere » (cabane pour la chasse à l'alouette) et casse-croute sur place, pêche aux gardons, confection par les enfants de cocktails de fruits, grillades par *la Menonnaise*, etc.

Des associations doivent encore rejoindre le projet. Le programme pourra donc être sensiblement modifié d'ici septembre.



Carnaval

Tous les enfants des classes maternelles nous ont montré leurs jolis déguisements **le mardi 8 mars**, jour de Mardi Gras.

À 16 heures, réunis dans la salle des fêtes dans la bonne humeur, tout le monde a partagé un excellent goûter préparé par les parents.

L'APE a offert les rafraîchissements.



Les festivités du jumelage 2011

Depuis 38 ans, chaque week-end de Pentecôte, une rencontre a lieu entre les Luxembourgeois de Dippach¹ et les Landiranaï, toujours dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, une trentaine d'habitants de la commune ont pris le chemin du Luxembourg, le vendredi 10 juin 2011, en TGV. Arrivés vers 12 h à la gare TGV Lorraine, une gare en pleine campagne, ils ont été accueillis par le bourgmestre de Dippach, Claude Bosseler, l'échevin (adjoint au Maire) Jean-Paul Rischard et Armand Kariger, le Président de la commission de jumelage de Dippach.

Jean-Paul Rischard est le chauffeur d'autocar qui les conduira à Schouweiler où ils ont retrouvé les familles d'accueil. Comme chaque année, l'émotion est au rendez-vous à leur arrivée.

Après le discours de bienvenue du bourgmestre, c'est la répartition dans les familles.

Le **samedi 11 juin**, ils ont été conviés au baptême d'une automotrice – l'automotrice électrique Ae2222 –, baptisée Dippach jumelé à Landiras (F), tout un symbole, qui leur permet de se sentir plus européen que jamais. Tout le monde s'est engouffré dans ce train flambant neuf qui les conduisit à Clervaux, charmant vil-



Le groupe à Clervaux

lage du nord du Luxembourg où un déjeuner succulent les attendait.

Dimanche 12 juin, à 10 h 30, messe solennelle en l'église de Bettange-sur-Mess, célébrée par le curé de Schouweiler. Puis c'est le moment des discours officiels devant le centre culturel Norbert Sassel et du vin d'honneur encadré musicalement par la fanfare Schouweiler-Sprinkange sous un soleil radieux.

Avant de se séparer, un dîner les a rassemblés au centre culturel de Dippach. Grâce à Sandy et Rol, les chanteurs-animateurs de cette soirée de clôture, la danse était au rendez-vous et une chaleur communicative s'est installée.

Addichat's et à l'année prochaine, à Landiras.

Les armoiries de la commune de Dippach

Des gueules au griffon d'or, à la bordure de sable chargée de huit socs de charrue d'or.



Le griffon est emprunté aux armes d'une famille « de Bettingen » (de gueules au griffon d'argent, d'après certains : de sable au griffon d'argent), sans qu'il ne soit cependant possible de dire avec certitude si ce Bettingen est à identifier avec la localité de Bettingen dans la commune de Dippach. Les socs de charrue rappellent le caractère essentiellement agricole de la commune.

Dippach fait partie des communes originales créées au début du dix-neuvième siècle.

(source : Armorial communal du Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg 1989)

1) Dippach est regroupée avec 3 localités : Sprinkange, Schouweiler et Bettange



La fanfare de Schouweiler-Sprinkange

Cours d'occitan à Landiras

L'association *Ostau Occitan* vous propose un cours d'occitan pour adultes dès octobre 2011. Ce cours est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent s'initier à l'occitan, apprendre à lire et à écrire et à tous ceux qui veulent réapprendre à parler patois.

Pour débiter cette activité, il faut un nombre minimum d'inscrits (six à ce jour). Le jour et l'horaire du cours seront déterminés en fonction des disponibilités de chacun.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 15 septembre 2011 à 19 h 30 à la salle des associations de Landiras (au-dessus de la bibliothèque).

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez appeler Valérie Reynaud (06 14 81 67 72) ou Ostau Occitan (05 56 36 30 27).

Le Rayon Vert

Le 8 juin a eu lieu le voyage au Pays Basque avec visite panoramique de Biarritz (Palais, casino et Rocher de la Vierge), puis poursuite de la journée par la côte jusqu'à Saint-Jean-de-Luz avec un repas typique aux grottes de Sare. Puis retour avec un « passage obligé » à Dancharia. Tout le monde était enchanté de sa journée.

Renseignements :

Francine Trénit 05 56 62 55 15
Josette Lavergne : 05 56 62 41 15

- **Du 29 au 31 juillet** : voyage à Paris et Versailles
- **Du 2 au 9 septembre** : voyage en Sicile
- **Le 10 Septembre** : le Rayon Vert participera au forum des associations
- **Le 22 septembre** : repas à la salle des Fêtes
- **Le 1^{er} octobre** (samedi) : grand loto salle des Fêtes
- **Les 10, 11 et 12 octobre** : As de Civis (Andorre)
- **Le 18 octobre** : journée à Lourdes (ouvert à tous)

Les Écuries du Val de Tursan

Un centre équestre ouvre ses portes à Landiras

La pratique de l'équitation est désormais à la portée des Landiranaïses et des Landiranaïses. Le tout nouveau centre équestre ouvre ses portes sur 11 hectares. La réalisation des infrastructures du club a été confiée à des artisans landiranaïses ou des professionnels girondins, retenus pour leur savoir-faire et utilisant des matériaux de la région. Le centre va permettre aux néophytes de découvrir l'apprentissage des différentes disciplines équestres, offrir des infrastructures modernes et sécurisées à des propriétaires de chevaux, dans un cadre agréable et dans une ambiance chaleureuse.

Comment est né ce projet ?

De la volonté d'un homme de cheval, Philippe Eluard qui a plus de 25 ans d'expérience dans l'enseignement de l'équitation. Il est le directeur du centre équestre et l'initiateur du projet, en assure la gestion, mais également l'enseignement des pratiques équestres.

Pourquoi Landiras ?

Plusieurs raisons ont présidé à ce choix :

- **L'implantation géographique** : Landiras se situe à 7 km d'une sortie d'autoroute et la plupart des communes avoisinantes sont à moins de 10 km du club.

- **La qualité de l'environnement** : la commune est située au point de rencontre de la vigne et de la forêt. Ce cadre, très propice aux activités de loisirs, est particulièrement apprécié des cavaliers et de leurs montures.

- **La viabilité économique** : une population du canton en hausse. Le nombre de cavaliers potentiels du canton de Podensac, après étude, s'élève à environ 180. Sans compter les habitants des cantons proches.

- **Une concurrence limitée** : le centre équestre est labellisé École française d'Équitation et seulement trois autres établissements du secteur le sont. Ce label engage les clubs à respecter une charte de qualité qui font que bon nombre de cavaliers donnent leur préférence aux centres labellisés.



La politique du club

Permettre l'apprentissage des disciplines équestres adaptées à l'âge, au niveau et aux objectifs de chaque cavalier, pour permettre à chacun de progresser à son rythme. Les enseignements seront validés par le passage des diplômes fédéraux : *les Galops*. **Les enfants seront admis dès l'âge de 8 ans.** Pour sensibiliser les plus petits, des shetlands permettront de faire des balades en main, en toute sécurité, accompagnés de leurs parents.

Pour les seniors qui ne souhaitent pas monter à cheval, des activités seront proposées : approche du cheval, soins, longe, longues rênes, attelage...

Adresse du club : Écuries du Val de Tursan
1 impasse Saubons - Grand Boiste
33720 Landiras

Tél. 06 62 79 85 68

Appel à fourrage : si vous disposez de foin à vendre, merci de nous contacter.

Planning tri sélectif Landiras

Semaine n° 28 : mardi 12 juillet
Semaine n° 30 : mardi 26 juillet
Semaine n° 32 : mardi 09 août
Semaine n° 34 : mardi 23 août
Semaine n° 36 : mardi 06 septembre
Semaine n° 38 : mardi 20 septembre
Semaine n° 40 : mardi 04 octobre
Semaine n° 42 : mardi 18 octobre
Semaine n° 44 : **mercredi 2 novembre** (1^{er} novembre férié)
Semaine n° 46 : mardi 15 novembre
Semaine n° 48 : mardi 29 novembre
Semaine n° 50 : mardi 13 décembre
Semaine n° 52 : mardi 27 décembre

Attention : le tri sélectif s'effectue désormais uniquement les semaines paires.

Inscriptions pour PAC EUREKA

Dans le LIEN du mois d'avril 2011, nous vous avons présenté PAC EUREKA, le Programme d'Activation Cérébrale. Il s'est déroulé à Illats où quelques Landiranaïses se sont joints au groupe. Certaines personnes intéressées n'ayant pu assister, pour différentes raisons, aux séances proposées, il a été convenu avec la responsable qu'une seconde série de séances pourrait être programmée à Landiras, cet automne. Nous proposons à toutes les personnes de 60 ans et plus, intéressées par PAC EUREKA, de venir s'inscrire en mairie, dès que possible, où toutes informations seront données.

Nous rappelons que le coût de la participation à l'ensemble des 16 séances est de 25 €.

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

- Communauté de Communes : 05 56 76 38 00
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 63
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des repas : 05 56 76 38 00
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28
Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web
www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 12 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h
Samedi : 9 h - 12 h
Ferme le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal à paraître en octobre 2011

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati au 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie-landiras@wanadoo.fr, avant le 15 septembre 2011.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant
Responsable de la publication : Elizabeth Vignati
Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Laurent André, Line Baraduc, Alain Giroire, Jean-Marc Pelletant, Isabelle Poirier, Valérie Reynaud, Elizabeth Vignati, Véronique Voltaire
Conception Visiblement - 06 34 28 26 60
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 1000 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.